

Emetteur

AUDIS SN
3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE

Tél.: 0232146868
Email: contact@audis.fr

Adressé à

KRUT DISTRIBUTION
45 AVENUE GAY LUSSAC
13470 CARNOUX EN PROVENCE

Numéro TVA: FR66392985818

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Réduc.	Total HT
3190X15 - CAFE NOIR X 15 GOB OP CARTONX 12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011100)	5,5%	44,10	33	30%	1 018,71
4 rames de 3190X15 - CAFE NOIR X 15 GOB	5,5%	3,68	4	30%	10,30
3143X15 - POTAGE LEGUMES CROUTONS X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21041000)	5,5%	52,02	33	30%	1 201,66
4 rames de 3143X15 - POTAGE LEGUMES CROUTONS X15 GOB	5,5%	4,34	4	30%	12,15
3180X15 - AROME CACAO VAN HOUTEN X15GOB OP CARTONX12 AROME CACAO VAN HOUTEN X15 GOB OP CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 18062095)	5,5%	48,42	33	30%	1 118,50
4 rames de 3180X15 - AROME CACAO VAN HOUTEN X15GOB	5,5%	4,04	4	30%	11,31
3150X15 - THE CITRON SUCRE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21012098)	5,5%	46,62	16	30%	522,14
4 rames de 3150X15 - THE CITRON SUCRE X15 GOB	5,5%	3,89	4	30%	10,89

Conditions de règlement: Règlement à 45 jours

Total HT 3 905,66

Total TVA 5,5% 214,82

Total TTC 4 120,48

Payé 4 120,48

Reste à payer 0,00

Un mode de paiement a été défini de type VIR mais la configuration du module Facture n'a pas été complétée pour définir les informations affichées pour ce mode de paiement.

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
29/01/2025	4 120,48	Virement bancaire	

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé réception, la restitution des marchandises aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payée. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spécifique sur la facture.

[Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf](https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf)